

1 Intitulé du module	Communication et collaboration						2025-2026
Code T.TS.SO359.F6.F.25	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres						
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres				
2 Organisation							
Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français						
Volées : PT 2025, EE 2025, TP 2025							
Semaines 8 à 22 Lundi							
3 Prérequis							
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre							
Autres prérequis							
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *							
Compétences 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés. 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité. 8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.							
Objectifs							
Au terme du module, chaque étudiant·e sera capable de/d':							
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les éléments clés de l'organisation et du fonctionnement d'un groupe de travail favorisant une dynamique positive et constructive. - Comprendre leur rôle et celui de leurs collègues au sein d'un groupe de travail et adapter leur positionnement en fonction du contexte. - Maîtriser les bases de la communication professionnelle, à l'écrit comme à l'oral, en situation collective et individuelle. - Différencier les divers types de communication institutionnelle et interpersonnelle. - Présenter, à l'oral et à l'écrit, leurs observations et analyses d'une situation dans une logique d'échanges professionnels. - Expérimenter le travail collaboratif en groupe, en utilisant des outils de communication, qu'ils soient numériques ou non, pour le partage d'informations. - Identifier leur contribution spécifique en tant que professionnel·le du travail social dans la collaboration 							

- (inter)professionnelle et le travail en réseau.
- Adopter une attitude appropriée, constructive et non-violente en situation de conflit.
 - Savoir reconnaître, dans une situation de désaccord, ce qui relève d'une tension, d'un désaccord ou d'un conflit, et adapter ses réponses et sa posture en conséquence.
 - Respecter les cadres légaux et saisir les enjeux de confidentialité dans la communication et la collaboration professionnelle.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Les cours, ateliers et séminaires seront structurés autour des axes thématiques suivants :

- *Enjeux de la collaboration* : comprendre les défis et les bénéfices de la collaboration dans le travail social, en identifiant les obstacles potentiels et en explorant des stratégies pour favoriser un travail d'équipe efficace.
- *Fonctionnement des groupes, autorité et pouvoir* : analyser les dynamiques de groupe, les rôles individuels, les questions d'autorité et l'impact des rapports de pouvoir au sein des équipes.
- *Communication et colloque* : approfondir les techniques de communication professionnelle, notamment dans le cadre de colloques, de réunions et d'échanges formels.
- *Communiquer en réseau* : explorer les outils et stratégies de communication dans un contexte de travail en réseau, qu'il soit interpersonnel ou institutionnel.
- *Résolution et gestion constructive des conflits* : étudier les techniques et approches pour identifier, prévenir et résoudre les conflits au sein d'une équipe de manière constructive et respectueuse.
- *Prise de parole en public* : développer la confiance et les compétences nécessaires pour s'exprimer avec clarté et assurance devant un public, dans des contextes formels et informels.
- *Droit et éthique des pratiques collaboratives* : Aborder les dimensions juridiques et éthiques liées à la collaboration dans le travail social, avec un focus sur les responsabilités professionnelles, la confidentialité et le respect des droits des parties impliquées.

Formes d'enseignement :

- Cours en plénière
- Mises en situation
- Exercices pratiques
- Ateliers, séminaires et journées thématiques

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La réussite de ce module repose sur une évaluation continue comprenant quatre volets complémentaires :

- **Présentation orale de groupe – Lundi 20 avril 2026 (semaine 17)**
Cette évaluation sera préparée notamment durant les trois premiers ateliers du module (les 16 février, 2 mars et 9 mars). Chaque groupe, composé de 4 étudiant·es, réalisera un entretien avec un·e professionnel·le du travail social. L'objectif de cet entretien est d'explorer les enjeux pratiques de collaboration et de communication au sein de son institution. Les résultats de cet échange feront l'objet d'une analyse. Celle-ci sera présentée lors de l'atelier du 20 avril 2026.
- **Quiz en ligne (droit : protection des données et confidentialité) – Du 4 au 19 mai 2026 (semaine 20)**
Un quiz sera mis en ligne sur Moodle à partir du 4 mai 2026. Chaque étudiant·e devra le compléter au plus tard pour le 13 mai 2026 jusqu'à midi. Ce quiz portera sur les contenus des cours de droit, en plénière, intitulés « Partage d'informations : droit et éthique », avec une attention particulière portée aux obligations légales en matière de confidentialité et de protection des données.
- **Travail écrit individuel – à remettre le mardi 26 mai 2026 (semaine 22) sur Moodle.**
Dans le cadre d'un retour d'expérience individuelle, les étudiant·es devront rédiger une analyse réflexive du travail en groupe réalisé lors de la présentation orale de groupe. Cette analyse devra aborder le rôle joué au sein du groupe, la dynamique collaborative ainsi que la manière dont les connaissances acquises ont été appliquées (ou non). Les étudiant·es devront également comparer cette expérience avec un autre travail de groupe réalisé dans un autre module au cours de l'année. Ce rapport réflexif est une opportunité pour évaluer ses compétences et stratégies en communication, collaboration et gestion des conflits, tout en prenant du recul sur les réussites, les défis rencontrés et les améliorations possibles si la situation devait se reproduire. Le document, destiné au/a la responsable d'atelier qui ne connaît ni les situations évoquées ni les personnes impliquées, devra être déposé sur la plateforme Moodle au plus tard le mardi 26 mai 2026 à 12h00 (semaine 22).
- **Points de présence**
La participation aux ateliers liés à la communication, la collaboration et au droit est comprise dans la note finale du module. Un point de présence est attribué pour chaque atelier suivi (16 février, 2 mars, 9 mars, 4 mai, 11 mai).

Les points de présence ne sont pas attribués en cas d'absence injustifiée. En cas d'absence pour raison médicale, un certificat médical (CM) devra être remis au responsable de module ainsi qu'à l'assistant·e dans un délai de trois jours suivant l'absence, afin d'éviter toute pénalisation.

En cas de non-participation à la présentation orale de groupe du 20 avril 2026, et sous réserve d'une justification valable, l'étudiant·e devra se soumettre à un entretien oral individuel de 15 minutes portant sur sa contribution au travail de groupe. Cet entretien sera conduit par le·la responsable du module et le·la responsable de l'atelier ou l'assistant·e, à une date fixée dans les jours suivant l'évaluation initiale. Cette modalité n'est valable que si l'absence est justifiée au plus tard dans les trois jours qui suivent la date de présentation (date limite : 23 avril 2026 à 12h00).

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F sur l'ensemble du module, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- L'étudiant·e devra se présenter à un examen oral individuel lors de la deuxième session, prévue le lundi 31 août 2026 (semaine 36). Cet examen, d'une durée de 25 minutes, portera sur deux questions : l'une en lien avec les aspects juridiques (droit), l'autre avec les enjeux de communication et de collaboration.
- L'étudiant·e pourra également choisir de suivre à nouveau l'ensemble des enseignements du module et de se représenter aux évaluations lors de l'année académique suivante.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des contenus enseignés tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances.

Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 **Bibliographie**

Fonctionnement des groupes

- Oberlé, D. (2016). Vivre ensemble. Le groupe en psychologie sociale. In C. Halpern (Éd.), *Identité(s) : L'individu, le groupe, la société* (pp. 129-141). Revue Sciences Humaines.

Enjeux de collaboration

- Dupisre, C. (2023). Le rapport à la norme : paroles de professionnels. *Sociographe*, 84(5), 95-104. <https://doi.org/10.3917/graph1.084.0095>

Pouvoir, autorité et enjeux de communication

- Perrenoud, P. (1996). Pouvoir et travail en équipe. In *Travailler ensemble, soigner ensemble*. CHUV, 19-39.

Nom de la ou du responsable de module *

PAPADANIEL Yannis

Descriptif validé le *

6 janvier 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle